



Capitalisation
des expériences
en promotion
de la **santé**

Capitaliser et valoriser les savoirs expérientiels en santé publique : la méthode CAPS

La nécessité de mieux documenter les interventions en prévention et promotion de la santé

- En France, trop peu de travaux décrivent finement comment les acteurs de terrain mettent en œuvre leurs projets et intègrent, lorsqu'elles sont disponibles, des stratégies probantes.
- L'expérience pratique de ces professionnels reste ainsi trop souvent méconnue.
- Un groupe de travail national œuvre depuis 2016 à la formalisation d'une méthode de capitalisation des expériences afin de **transformer le savoir issu de l'expérience en connaissance partageable.**

Groupe de
travail national
Capitalisation

En s'inspirant des pratiques de capitalisation mises en œuvre dans d'autres domaines, le **groupe de travail national capitalisation a conçu, testé et validé la méthode CAPS.**

La méthode CAPS vise à produire un corpus de connaissances issues de l'expérience et concerne tous types de projets, intégrant tous types d'actions : probantes, prometteuses et inspirantes (émergentes).

Jetha N, Robinson K, Wilkerson T et al. Comblent l'écart entre les données probantes et l'action : l'initiative canadienne des pratiques exemplaires pour la promotion de la santé et la prévention des maladies chroniques. Revue canadienne de santé publique. 2008 Sept-oct 99(5) : 1-8

Un groupe de travail coanimé par la SFSP et la FNES



Trois éléments clés de la démarche

1. Une méthodologie qualitative de recueil d'informations

- Centrée sur la réalisation d'entretiens
- Qui vise un dialogue entre connaissances expérientielles et savoirs scientifiques

2. Un accompagnateur extérieur au projet

- Ses missions :
- Conduire le recueil des informations
 - Produire l'analyse
 - Rédiger la fiche de capitalisation

3. Une fiche pour restituer caractéristiques et mécanismes clés

- Entre 6 et 8 pages de contenus
- Des verbatims pour partager la parole des contributeurs au projet
- Des mises en perspective avec des données probantes

Cinq grandes étapes



ETAPE 01
Cadre de la
démarche

- Vérifier les critères d'éligibilité à la capitalisation
 - Suffisamment de recul sur l'action
 - Contributeur pouvant raconter l'histoire du projet
 - Respect de la méthode et de l'éthique de la promotion de la santé
- Définir la question de capitalisation, le sujet que l'on va creuser
- Identifier les parties prenantes à rencontrer
- Fixer le calendrier
- Collecter la documentation du projet



ETAPE 02
Recueil
d'informations



ETAPE 03
Analyse des
données recueillies



ETAPE 04
Rédaction et
validation d'une fiche
de capitalisation



ETAPE 05
Diffusion des
fiches

Un dispositif national pour animer le déploiement de la capitalisation des expériences au sein de l'initiative InSPIRe-ID pilotée par la DGS

La diffusion prochaine d'un guide méthodologique et d'un cahier pratique



Une offre de formation développée en partenariat avec l'EHESP et d'autres organismes de formation

L'ouverture début 2022 du Portail CAPS de recueil et partage des travaux de capitalisation

La fiche de capitalisation



Les fiches de capitalisation peuvent être utilisées comme matériau :

- Pour alimenter des travaux de recherche ou en susciter de nouveaux
- Pour la production d'analyses transversales thématiques, particulièrement utiles à l'action, à la décision et au plaidoyer

La démarche CAPS est mise en œuvre avec le soutien financier de Santé Publique France et de la Direction Générale de la Santé.

Ce poster vous est présenté par : Benjamin Soudier¹, Christine Ferron², Anne Laurent³, Marion Porcherie⁴, Béatrice Georgelin¹, Samuel Gaspard¹, Frédéric Bouhier¹, Pierre Lombraïl¹, GT CAPS

1: SFSP - Paris (France), 2 : FNES - Paris (France) 3: Institut Renaudot - Paris (France,) 4: EHESP - Rennes (France)

Contact : capitalisation@sfsp.fr



SCANNEZ MOI